

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 48IMMO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 15 Boulevard des Chênes 78280 GUYANCOURT

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 8909011200025

Néant *

				Exercice N clos le, 31122023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	6 175 00015 7046 159 296	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 300964 204	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	750 500750 500	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	6 929 80015 8006 914 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	854 507854 507	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	50 15950 159	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	904 666904 666		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	7 834 46615 8007 818 666		

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise 48IMMO			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) *	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau		DH	(39 688)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(756 780)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	(795 467)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	17 518
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 000 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	1 572 043
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 798
	Dettes fiscales et sociales		DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	21 774
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	8 614 133
	Ecarts de conversion passif *		(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 818 666
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 614 133
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 48IMMO						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	294 430	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	428 750	
Salaires et traitements*						FY		
Charges sociales (10)						FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce) - dotations aux provisions		HS	Sur immobilisations		GA	15 800
					Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
					Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
					Autres charges (12)		GD	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	738 980	
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	
	Différences positives de change						GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN	
	Total des produits financiers (V)						GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GP	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ	
	Différences négatives de change						GR	17 800
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	
	Total des charges financières (VI)						GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	17 800	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(17 800)	
						GW	(756 780)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 48IMMO										Néant ☐		*
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	756 780	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(756 780)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1G		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP		
		- Crédit - bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives								A6		
		dont cotisations facultatives Madelin								A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : 48IMMO

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : 48IMMO													Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCRP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9	]		KJ			KK			KL	6 175 000		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1	]		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants		M2	]		KP			KQ			KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3	]		KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV			KW			KX				
		Matériel de transport *						KY			KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB			LC			LD	4 300			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes								LK			LL			LM			
	TOTAL III								LN			LO			LP	6 179 300		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T		
Autres participations								8U	750 500		8V			8W				
Autres titres immobilisés								1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières								1T			1U			1V				
TOTAL IV								LQ	750 500		LR			LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	750 500		ØH			ØJ	6 179 300			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCRP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW			1X		
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB	6 175 000		MC			
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN			MO			
		Matériel de transport				IV			MP			MQ			MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT	4 300		MU			
		Emballages récupérables et divers*				IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB		
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF		
	TOTAL III						IY			NG			NH	6 179 300		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW		
	Autres participations						IØ			ØX			ØY	750 500		ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1			2B			2C			2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F			2G		
	TOTAL IV						I3			NJ			NK	750 500		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK			ØL	6 929 800		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 48IMMO												Néant ☐ *						
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais d'établissement et de développement				CY		EL		EM		EN								
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ								
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH								
TOTAL I				RK		RM		RN		RO								
Terrains				PI		PJ		PK		PL								
Constructions	Sur sol propre			PM		PN	15 704	PO		PQ	15 704							
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU								
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY								
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC								
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG								
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK								
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM	96	QN		QO	96							
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT								
TOTAL II				QU		QV	15 800	QW		QX	15 800							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		ØP	15 800	ØQ		ØR	15 800							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO				
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8							
Primes de remboursement des obligations								SP			SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise 48IMMO								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 48IMMO										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	54 269	54 269							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	794 214	794 214							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	6 024	6 024							
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	854 507	VU	854 507	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	17 518	17 518								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 000 000				7 000 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 798	2 798								
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 572 043	1 572 043								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	21 774	21 774								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	8 614 133	VZ	1 614 133			7 000 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : 48IMMO				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31122023		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)											I7	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)											I8
	- imposées aux taux de 0 %											ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme						WN
						- Plus-values soumises au régime des fusions						WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	WQ		
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3
										TOTAL I		WR
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)											WV
	- imposées au taux de 0 %											WH
	- imposées au taux de 19 %											WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures											WW
	- imputées sur les déficits antérieurs											XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)												ZX
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											ZY
	Majoration d'amortissement*											XD
	Abattement sur les pertes et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5	XF	
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			XG		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	756 780
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			XJ	
	déficit (II moins I)					756 780
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN			XO	756 780

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise 48IMMO				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	39 688
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	39 688
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	756 780
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	796 467
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise 48IMMO										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(39 482)	AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(206)		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	(39 688)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(39 688)	
TOTAL II									ZH	(39 688)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	2 046	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	290 833	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	1 551	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	294 430	
									ZK		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	428 750	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	428 750	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	54 269	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-05 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)			ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 48IMMO							Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
•		•	f	•	•••	†		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
‡		q	r	S				
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	Ⓐ	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) Ⓐ							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) Ⓐ							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% Ⓐ		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 48IMMO	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒
---	------------------------------------	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
	(à préciser) au titre de :	N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : 48IMMO

Néant☒

☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

• Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ~~06~~ ou 12,8 % .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)☒ .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)☒ .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
•		,	f	”
Moins-values nettes		N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. o = k + l - m - n
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
•		,	f	”	...	†
Moins-values nettes		N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 48IMMO				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
•	,	donnant lieu à complément d'impôt f	ne donnant pas lieu à complément d'impôt „	...		

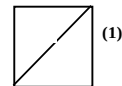
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : 48IMMO				Néant ☒ *						
Exercice ouvert le : 01012023				et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois		1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS										
Effectif moyen du personnel : *						YP				
dont apprentis						YF				
dont handicapés						YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE										
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés						OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT				
TOTAL 1						OX				
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée										
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE				
Subventions d'exploitation reçues						OF				
Variation positive des stocks						OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT				
TOTAL 2						OM				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)										
Achats						ON				
Variation négative des stocks						OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY				
TOTAL 3						OJ				
IV - Valeur ajoutée produite										
Calcul de la Valeur Ajoutée						TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)						AC SA				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD										
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX				
Effectifs au sens de la CVAE *						EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique						HX				
Période de référence				GY	du	GZ	au			
Date de cessation						HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 9 9 0 9 0 1 1 2 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 48IMMO

ADRESSE (voie) 15 Boulevard des Chênes

CODE POSTAL 78280 VILLE GUYANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BATAILLE Prénom(s) Arthur

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 14041989 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 18 Voie Route de Menilles

Code Postal 27120 Commune CROISY SUR EURE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3

1

1

2

2

0

2

3

N° SIRET

8

9

9

0

9

0

1

1

2

0

0

0

2

5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

48IMMO

ADRESSE (voie)

15 Boulevard des Chênes

CODE POSTAL

78280

VILLE

GUYANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique	SRL	Dénomination	MOCILIS	N° SIREN (si société établie en France)	509553202	% de détention	50		
Adresse :	N° 15	Voie	Boulevard des Chênes	Code Postal	78280	Commune	GUYANCOURT	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	NEXTSENSE	N° SIREN (si société établie en France)	909142820	% de détention	50		
Adresse :	N° 15	Voie	Boulevard des Chênes	Code Postal	78280	Commune	GUYANCOURT	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

48IMMO
Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €
Siège social : 15 boulevard des Chênes
78 280 GUYANCOURT
899 090 112 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE du 28 JUIN 2024
--

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 28 juin, à 14 heures 00,

La Société **48IMMO** demeurant 15 Boulevard des Chênes – 78 280 GUYANCOURT, représentée par Mr Arthur BATAILLE.

associé unique de la société 48IMMO S.A.S..

a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- ***approbation des comptes dudit exercice,***
- ***affectation du résultat,***
- ***pouvoirs.***

Monsieur Arthur Bataille préside la réunion.

Le Président donne lecture de son rapport et des rapports du commissaire aux comptes ; puis il ouvre la discussion.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président,

Approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir une perte de 756 779.63 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 756 779.63 Euros de l'exercice 2023, en totalité sur le report à nouveau.

Le report à nouveau après affectation de cette somme sera débiteur et s'élèvera à 796 467.18 €.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, prend acte de l'absence de conventions réglementées visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et d'inscription modificative au Greffe du tribunal de commerce de VERSAILLES.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 14 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, overlapping loop and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.